COMPTE-RENDU SOMMAIRE du Conseil Municipal du 8 octobre 2024.

<u>Présents</u>: Edith Lafarge, Michel Tourenne, Isabelle Blondet, Isabelle du Cheyron,

Didier Goulpier, Véronique Audebert, Alain Tomasino.

Excusés: Fabrice Mauduit

SPANC : Approbation du Rapport sur le prix et la qualité du service Modification de la tarification à prévoir en 2025.

COMPTABILITÉ: DM2 – délibération.

- Ajout du remboursement des frais par Groupama à la suite à la chute d'arbres, estimé à 4000€.
- Amortissement sur 1 an à partir de 2025 du fonds de concours CCILAP (2025) : versement versé à la CCILAP pour les travaux de la traversée du Dognon.
- à définir : une participation aux frais de chauffage demandée à une association de Coulaures, l'AMACS, qui demande une salle à la mairie pour une nouvelle activité de théâtre et de yoga : Statut de l'animatrice à vérifier avant proposition.

ACHAT: 2 terrains à Sarazac (prix 18000€) pourvus d'un point d'eau. Il y a 3 acquéreurs potentiels. En attente d'étude du dossier.

FER À CHEVAL (ancien) devient Ô FRANC SOUS.

- Validation du candidat M. et Mme DELPEY, repreneurs, délibération OK
- Frais de notaire partagés (Notaire d'Excideuil) délibération OK
- Transfert de la licence IV dont la commune est propriétaire. Délibération OK

COMMISSIONS:

- Comité syndical du SDE24 du 26 septembre
- Conseil communautaire du 19 septembre : les cautions des logements de la CCILAP sont gardées en raison des dégâts occasionnés.
- L'Association La Forme Ronde Papeteries de Vaux connaît des problèmes de gestion de l'Ecomusée.
- SMDE 24 comité syndical du 26 septembre : <u>à noter :</u> pour un professionnel (restaurant par exemple) : 16 ouvertures par carte =170€ = ridiculement peu!

Secrétaire de séance : Isabelle Blondet